

**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE**

inscrite au tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

membre de la Compagnie Régionale de Paris

## **FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME**

**74 Avenue Parmentier**

**75011 PARIS**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020

**V. DOMON, C. FONTAINE-SEKALSKI**  
**Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes**

ESPACE DESCARTES - 16 RUE ALBERT EINSTEIN  
77420 CHAMPS-SUR-MARNE

**TÉL. + 33 (0)1 64 68 54 54 - FAX + 33 (0)1 64 68 64 65**

**E-mail : [mail@cecaudit.net](mailto:mail@cecaudit.net)**

**Site : [www.cecaudit.net](http://www.cecaudit.net)**

**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE**

inscrite au tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

membre de la Compagnie Régionale de Paris

## **FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME**

**74 Avenue Parmentier**

**75011 PARIS**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

#### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale de la FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre Fédération relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération Française de Motocyclisme à la fin de cet exercice.

**V. DOMON, C. FONTAINE-SEKALSKI**  
**Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes**

ESPACE DESCARTES - 16 RUE ALBERT EINSTEIN  
77420 CHAMPS-SUR-MARNE  
TÉL. + 33 (0)1 64 68 54 54 - FAX + 33 (0)1 64 68 64 65

**E-mail : [mail@cecaudit.net](mailto:mail@cecaudit.net)**

**Site : [www.cecaudit.net](http://www.cecaudit.net)**

## **Fondement de l'opinion**

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## **Observations**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes :

- « Faits significatifs » de l'annexe des comptes annuels concernant le maintien de la subvention indépendamment des dépenses réellement engagées.
- « Principes et méthodes comptables » ainsi que le paragraphe « contributions volontaires » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthodes comptables résultant de la première application du règlement ANC 2018-06 modifiant le plan comptable des personnes morales de droit privé à but non lucratif au titre de l'exercice 2020.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fédérations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives à venir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des fédérations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-dessus, les notes « règles et méthodes comptables » et « contributions volontaires » de l'annexe exposent le changement de méthode comptable survenu au cours de l'exercice résultant de la première application du règlement ANC 2018-06 relatif au nouveau plan comptable des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier, le rapport moral du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur de la FFM.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas

d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous informons que le présent rapport n'a pu être mis à la disposition des associés dans le délai prescrit, les informations et documents nécessaires à son établissement nous ayant été communiqués tardivement.

Fait à CHAMPS SUR MARNE,  
Le 21 juin 2021

CECAUDIT INTERNATIONAL  
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Caroline Fontaine-Sekalski', with a horizontal line drawn above the text.

Caroline FONTAINE-SEKALSKI



# COMPTES 2020

EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

<b>PAGE B</b>	<b>COMPTE DE BILAN – ACTIF</b>
<b>PAGE C</b>	<b>COMPTE DE BILAN – PASSIF</b>
<b>PAGE D à F</b>	<b>COMPTE DE RÉSULTATS</b>
<b>PAGES G à T</b>	<b>ANNEXE</b>

CECAUDIT INTERNATIONAL  
SAS au capital de 550.000 €  
Espace Descartes  
16 Rue Albert Einstein  
77420 CHAMPS SUR MARNE  
Tél : 01 64.68.54.54  
R.C.S Meaux B 332 750 546

**COMPTE DE BILAN – ACTIF**  
**(En euros)**

ACTIF		Au 31.12.20		Au 31.12.19	ECART	ECART
	MONTANT BRUT	AMORT. OU PROVISION	MONTANT NET	MONTANT NET	EURO	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
<i>Immobilisations Incorporelles</i>						
Sites web, logiciels et en cours	649 308	472 608	176 700	149 301	27 399	18,35%
	<b>649 308</b>	<b>472 608</b>	<b>176 700</b>	<b>149 301</b>	<b>27 399</b>	<b>18,35%</b>
<i>Immobilisations Corporelles</i>						
Propriétés rue Parmentier et Circuits	2 713 624	860 126	1 853 498	1 874 255	-20 757	-1,11%
Agencement Aménagement Installation	1 481 765	707 185	774 579	826 291	-51 712	-6,26%
Matériel, Mobilier et en cours	2 677 771	1 861 446	816 324	1 128 884	-312 560	-27,69%
<b>Total</b>	<b>6 873 159</b>	<b>3 428 757</b>	<b>3 444 402</b>	<b>3 829 430</b>	<b>-385 028</b>	<b>-10,05%</b>
<i>Immobilisations Financières</i>						
Participations / Dépôt Cautionnements	229 382		229 382	225 808	3 574	1,58%
Prêt Structures FFM	67 750		67 750	41 290	26 460	--
Prêt Construction Solendi et Autre	132 474	10 000	122 474	132 474	-10 000	-7,55%
<b>Total</b>	<b>429 607</b>	<b>10 000</b>	<b>419 607</b>	<b>399 573</b>	<b>20 034</b>	<b>5,01%</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>7 952 074</b>	<b>3 911 365</b>	<b>4 040 710</b>	<b>4 378 304</b>	<b>-337 595</b>	<b>-7,71%</b>
<b>ACTIF CIRCULANT ET REALISABLE</b>						
<i>Stocks Matières et Fournitures</i>						
	<b>120 545</b>		<b>120 545</b>	<b>183 559</b>	<b>-63 014</b>	<b>-34,33%</b>
<i>Créances</i>						
Structures et Adhérents FFM	162 478	7 534	154 944	285 081	-130 137	-45,65%
Clients, Partenaires et Comptes Rattachés	544 645		544 645	611 037	-66 392	-10,87%
Clients Douteux	7 200	6 000	1 200	1 200	0	0,00%
Produits à recevoir	19 940		19 940	11 235	8 706	77,49%
Créances Fiscales et Sociales	85 899		85 899	46 892	39 007	83,18%
<b>Total</b>	<b>820 162</b>	<b>13 534</b>	<b>806 628</b>	<b>955 445</b>	<b>-187 824</b>	<b>-19,66%</b>
<i>Disponibilités</i>	<b>7 133 780</b>	<b>13 320</b>	<b>7 120 460</b>	<b>5 958 645</b>	<b>1 161 815</b>	<b>19,50%</b>
<b>ACTIF CIRCULANT ET REALISABLE</b>	<b>8 074 488</b>	<b>26 854</b>	<b>8 047 634</b>	<b>7 097 650</b>	<b>910 977</b>	<b>12,83%</b>
<i>Charges Constatées d'Avance</i>	<b>404 307</b>		<b>404 307</b>	<b>507 025</b>	<b>-102 719</b>	<b>-20,26%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>16 430 868</b>	<b>3 938 219</b>	<b>12 492 650</b>	<b>11 982 979</b>	<b>509 670</b>	<b>4,25%</b>

CECAUDIT INTERNATIONAL  
SAS au capital de 550.000 €  
Espace Descartes  
16 Rue Albert Einstein  
77420 CHAMPS SUR MARNE  
Tél : 01.64.68.54.54  
R.C.S Meaux B 332 750 546



**COMPTE DE BILAN – PASSIF**  
**(En euros)**

PASSIF	Au 31.12.2020		Au 31.12.2019		ECART	ECART
	DETAIL	CUM UL	DETAIL	CUM UL	EURO	%
<b>Fonds propres</b>		<b>5 906 337</b>		<b>5 470 825</b>	<b>435 512</b>	<b>7,96%</b>
Fonds propres sans droit de reprise	4 164		4 164		0	0,00%
Réserves - Fonds de garanties assurantielles	1 300 000		1 100 000		200 000	18,18%
Réserves - Fonds d'aide aux organisateurs	1 800 000		1 600 000		200 000	12,50%
<b>Report à nouveau</b>	<b>2 802 173</b>		<b>2 766 661</b>		<b>35 512</b>	<b>1,28%</b>
Au 1er janvier	2 766 661		2 695 860		70 801	2,63%
Affectation du résultat de l'année précédente	<b>435 512</b>		<b>470 801</b>		-35 290	-7,50%
<b>Résultat de l'Exercice</b>		<b>250 037</b>		<b>435 512</b>	-185 475	-42,59%
<b>FONDS PROPRES</b>		<b>6 156 374</b>		<b>5 906 337</b>	<b>250 037</b>	<b>4,23%</b>
<b>Subventions d'investissements</b>		<b>64 341</b>		<b>68 589</b>	-4 248	-6,19%
<b>Provisions pour Risques et Charges</b>		<b>716 676</b>		<b>394 280</b>	322 396	81,77%
Dont Circuits et Immeuble Parmentier	324 000		99 000		225 000	227,27%
Dont Indemnité de fin de carrière	282 676		295 280		-12 604	-4,27%
<b>SUBVENTIONS ET PROVISIONS</b>		<b>781 017</b>		<b>462 869</b>	<b>318 148</b>	<b>68,73%</b>
<b>DETTES</b>						
<b>Dettes auprès des Ets de Crédit</b>						
Emprunts à plus d'un an	142 573		304 630		-162 057	-53,20%
<b>Total</b>		<b>142 573</b>		<b>304 630</b>	<b>-162 057</b>	<b>-53,20%</b>
<b>Dettes</b>						
Structures et Adhérents FFM	2 964 943		3 219 071		-254 128	-7,89%
Fournisseurs, Prestataires et comptes assimilés	310 570		682 077		-371 507	-54,47%
Charges de Fonctionnement à Payer	1 731 598		993 154		738 444	74,35%
Dettes Fiscales et Sociales	137 488		220 860		-83 373	-37,75%
<b>Total</b>		<b>5 144 598</b>		<b>5 115 162</b>	<b>29 436</b>	<b>0,58%</b>
<b>DETTES</b>		<b>5 287 171</b>		<b>5 419 792</b>	<b>-132 620</b>	<b>-2,45%</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>		<b>268 087</b>		<b>193 982</b>	<b>74 105</b>	<b>38,20%</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>12 492 650</b>		<b>11 982 979</b>	<b>509 670</b>	<b>4,25%</b>

CECAUDIT INTERNATIONAL  
SAS au capital de 550 000 €  
Espace Descartes  
16 Rue Albert Einstein  
77420 CHAMPS SUR MARNE  
Tél : 01.64.68.54.54  
R.C.S Meaux B 332 750 546

**COMPTE DE RESULTATS – PREMIERE PARTIE**  
**(En euros)**

COMPTE DE RESULTATS	Exerc. 31/12/2020		Exerc. 31/12/2019		ECART	ECART
	DETAIL	CUMUL	DETAIL	CUMUL	EUROS	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>						
<i>Cotisations, redevances et droits</i>		<b>14 163 590</b>		<b>17 606 051</b>	<b>-3 442 461</b>	<b>-19,55%</b>
Adhérents - Licences et autres titres annuels	10 406 130		11 421 967		-1 015 837	-8,89%
Adhérents - Licences et autres titres 1 manifestation	487 470		1 200 642		-713 172	-59,40%
Adhérents - Pass-Circuits	535 643		511 403		24 240	4,74%
Adhérents - CASM et Guidons	27 940		40 645		-12 705	-31,26%
Moto-clubs - Affiliations	1 163 850		1 080 200		83 650	7,74%
Organisateurs - Manifestations sportives	283 895		631 694		-347 799	-55,06%
Pratiquants - Engagements	1 119 622		2 401 625		-1 282 004	-53,38%
Pratiquants - Locations transpondeurs	84 545		256 537		-171 992	-67,04%
Autres droits	54 496		61 340		-6 843	-11,16%
<i>Ventes de prestations</i>		<b>557 074</b>		<b>1 364 332</b>	<b>-807 258</b>	<b>-59,17%</b>
Partenariats et Insertions Publicitaires	293 160		640 577		-347 417	-54,23%
Forfait Chronométrages et Officiels	226 616		667 091		-440 475	-66,03%
Homologation	6 588		22 175		-15 588	-70,29%
Formation	30 710		34 489		-3 779	-10,96%
<i>Ventes de biens</i>		<b>42 211</b>		<b>63 384</b>	<b>-21 172</b>	<b>-33,40%</b>
Supports éducatifs	40		20		20	100,00%
Motocyclettes	4 500		7 500		-3 000	-40,00%
Autres marchandises et fournitures	37 671		55 864		-18 192	-32,57%
<i>Produits de tiers financeurs</i>		<b>1 009 000</b>		<b>984 491</b>	<b>24 509</b>	<b>2,49%</b>
Concours publics et subvention d'exploitation	969 000		968 491		509	0,05%
Autres subventions	40 000		16 000		24 000	150,00%
<i>Autres produits</i>		<b>104 662</b>		<b>748 515</b>	<b>-643 853</b>	<b>-86,02%</b>
Autres	104 662		748 515		-643 853	-86,02%
<i>Reprises sur Amortissements et Provisions</i>		<b>10 598</b>		<b>345 756</b>	<b>-335 157</b>	<b>-96,93%</b>
Reprise sur provisions	10 598		345 756		-335 157	-96,93%
<i>Divers</i>		<b>2 248</b>		<b>19 501</b>	<b>-17 253</b>	<b>-88,47%</b>
Transfert de charges	2 248		19 501		-17 253	-88,47%
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>15 889 383</b>		<b>21 132 029</b>	<b>-5 242 646</b>	<b>-24,81%</b>

CECAUDIT INTERNATIONAL  
SAS au capital de 550.000 €  
Espace Descartes  
16 Rue Albert Einstein  
77420 CHAMPS SUR MARNE  
Tél : 01.64.68.54.54  
R.C.S Meaux B 332 750 546

## COMPTE DE RESULTATS – DEUXIEME PARTIE

### (En euros)

COMPTE DE RESULTATS	Exerc. 31/12/2020		Exerc. 31/12/2019		ECART	ECART
	DETAIL	CUMUL	DETAIL	CUMUL	EUROS	%
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>						
<b><i>Achats Matières, Fournitures et Marchandises</i></b>		<b>450 794</b>		<b>604 279</b>	<b>-153 485</b>	<b>-25,40%</b>
Achats	387 780		616 991		-229 211	-37,15%
Variation des stocks	63 014		-12 712		75 726	-596%
<b><i>Achats de Prestations de Services et Autres Charges Externes</i></b>		<b>5 987 347</b>		<b>8 706 675</b>	<b>-2 719 328</b>	<b>-31,23%</b>
Prestations de services	1 239 486		1 765 814		-526 329	-29,81%
Personnel Extérieur (Portage)	13 974		30 984		-17 011	-54,90%
Location	138 644		233 485		-94 840	-40,62%
Entretien et Maintenance	169 236		197 689		-28 454	-14,39%
Assurances	3 028 361		3 415 563		-387 202	-11,34%
Honoraires et assimilés	79 773		125 689		-45 916	-36,53%
Publicité, Relations Publiques et Images Médias	139 075		331 474		-192 399	-58,04%
Déplacements et Missions Elus, Personnel, Officiels, Filières H	939 802		2 351 324		-1 411 522	-60,03%
Affranchissement et Télécommunication	88 378		104 680		-16 303	-15,57%
Divers	150 619		149 972		647	0,43%
<b><i>Impôts et Taxes</i></b>		<b>218 879</b>		<b>260 634</b>	<b>-41 755</b>	<b>-16,02%</b>
Taxes sur les salaires	150 418		192 269		-41 851	-21,77%
Autres taxes assises sur les salaires	26 657		32 591		-5 934	-18,21%
Autres impôts et Taxes	41 804		35 773		6 030	16,86%
<b><i>Charges de Personnel</i></b>		<b>2 551 396</b>		<b>3 160 793</b>	<b>-609 397</b>	<b>-19,28%</b>
Salaires, Appointements et autres Indemnités	1 728 029		2 069 374		-341 345	-16,50%
Charges sociales et autres dépenses du personnel	798 172		1 077 240		-279 068	-25,91%
Charges sociales provisionnées	25 195		14 178		11 016	77,70%
<b><i>Autres Charges de Fonctionnement</i></b>		<b>5 548 568</b>		<b>7 205 806</b>	<b>-1 657 239</b>	<b>-23,00%</b>
Redevances Licences, Droits et Divers	224 980		536 426		-311 446	-58,06%
Reversements et soutiens Ligues et Comités départementaux	2 152 615		2 452 885		-300 270	-12,24%
Reversements engagements CF et soutiens Clubs	2 474 152		3 370 479		-896 327	-26,59%
Primes d'arrivées et soutiens Pilotes	681 733		807 146		-125 414	-15,54%
Divers	15 088		38 869		-23 782	-61,18%
<b><i>Dotations aux Amortissements et Provisions</i></b>		<b>918 918</b>		<b>826 878</b>	<b>92 040</b>	<b>11,13%</b>
Sur Immobilisations	590 390		531 598		58 791	11,06%
Sur Risque Adhérents et Clients de l'année	6 132		0		6 132	--
Sur Risques et Charges (Retraite, litiges...)	322 396		295 280		27 116	9,18%
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>15 675 902</b>		<b>20 765 066</b>	<b>-5 089 164</b>	<b>-24,51%</b>

CECAUDIT INTERNATIONAL  
SAS au capital de 550.000 €  
Espace Descartes  
16 Rue Albert Einstein  
77420 CHAMPS SUR MARNE  
Tél : 01.64.68.54.54  
R.C.S Meaux B 332 750 546

**COMPTE DE RESULTATS – TROISIEME PARTIE**  
**(En euros)**

COMPTE DE RESULTATS	Exerc. 31/12/2020		Exerc. 31/12/2019		ECART	ECART
	DETAIL	CUMUL	DETAIL	CUMUL	EUROS	%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>213 482</b>		<b>366 964</b>	<b>-153 482</b>	<b>-41,82%</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>22 680</b>		<b>24 301</b>	<b>-1 620</b>	<b>-6,67%</b>
Revenus sur titres de placements et assimilés	22 680		24 301		-1 620	-6,67%
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		<b>22 667</b>		<b>13 255</b>	<b>9 412</b>	<b>71,01%</b>
Intérêts bancaires	7 522		4 902		2 621	53,46%
Intérêts sur emprunts	1 825		8 353		-6 528	-78,16%
Perte de change et autres charges	13 320				13 320	--
<b>TOTAL RESULTAT FINANCIER</b>		<b>14</b>		<b>11 046</b>	<b>-11 032</b>	<b>-99,88%</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>		<b>213 495</b>		<b>378 009</b>	<b>-164 514</b>	<b>-43,52%</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>65 793</b>		<b>74 162</b>	<b>-8 369</b>	<b>-11,28%</b>
Produits sur exercices antérieurs	10 954		14 676		-3 722	-25,36%
Produits sur opérations de gestion courante	4 506		4 305		200	4,65%
Produits des immobilisations cédées	50 333		55 180		-4 847	-8,78%
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>29 251</b>		<b>16 660</b>	<b>12 592</b>	<b>75,58%</b>
Charges sur exercices antérieurs	17 100		5 567		11 533	207,17%
Charges sur opérations de gestion courante	8		414		-406	-97,97%
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	12 143		10 678		1 465	13,71%
<b>TOTAL RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>36 542</b>		<b>57 502</b>	<b>-20 961</b>	<b>-36,45%</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>250 037</b>		<b>435 512</b>	<b>-185 475</b>	<b>-42,59%</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
Bénévolat	140 000					
<b>TOTAL</b>		<b>140 000</b>				
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
Personnel bénévole	140 000					
<b>TOTAL</b>		<b>140 000</b>				

CECAUDIT INTERNATIONAL  
SAS au capital de 550.000 €  
Espace Descartes  
16 Rue Albert Einstein  
77420 CHAMPS SUR MARNE  
Tél : 01.64.68.54.54  
R.C.S Meaux B 332 750 546

## **ANNEXE** **SOMMAIRE**

La devise utilisée pour cette annexe est l'Euro.

Le bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020, est d'un total de 12 492 649,74 € et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice 250 037,09 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier au 31 décembre 2020.

L'exercice précédent avait également une durée de 12 mois.

### **PREAMBULE**

**A - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES – PAGES H à I**

**B - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS – PAGE J**

**C - NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN – PAGES K à Q**

**D - NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTATS – PAGES R à S**

**E - INFORMATIONS DIVERSES - PAGE T**

CECAUDIT INTERNATIONAL  
SAS au capital de 550.000 €  
Espace Descartes  
16 Rue Albert Einstein  
77420 CHAMPS SUR MARNE  
Tél : 01.64.68.54.54  
R.C.S Meaux B 332 750 546

### **PREAMBULE**

Les nouvelles normes comptables, applicables à partir de cet exercice, nous obligent à communiquer une description de l'objet social de l'entité, une description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées et une description des moyens mis en œuvre.

Ainsi la Fédération Française de Motocyclisme, fondée le 3 mars 1913 sous le nom d'Union Motocycliste de France déclarée à la Préfecture de Police sous le numéro 155.681 le 5 mars 1913, a pris sa dénomination Fédération Française de Motocyclisme le 7 décembre 1945. La Fédération Française de Motocyclisme est désormais déclarée à la Préfecture de Police sous le numéro W751010115.

La FFM a pour objet :

- d'organiser, développer et contrôler la pratique du Motocyclisme sous toutes ses formes ;
- de diriger, coordonner l'activité des associations regroupant les membres pratiquant la moto, le cyclomoteur, le scooter et d'une façon générale, tous les engins terrestres à deux, trois ou quatre roues équipés d'un guidon et propulsés par un moteur ;
- d'agir pour la sauvegarde de ses intérêts dans le domaine du motocyclisme, ainsi que pour la défense en justice de l'ensemble de ses membres (moto-clubs affiliés et licenciés), y compris la défense de tous leurs intérêts notamment ceux résultant de l'objet de chaque association membre ;
- de mener des actions relatives à la sécurité routière et à la voie publique ;
- de mener des actions relatives à la sauvegarde du patrimoine motocycliste, notamment par le soutien au fonds de dotation pour le patrimoine du sport motocycliste.

L'activité de la FFM s'organise autour des disciplines motocyclistes suivantes : MOTOCROSS, VITESSE, ENDURO, TRIAL, RALLYES ROUTIERS, MOTO-BALL, COURSES SUR PISTE, TOURISME, et s'appuie sur ses organes déconcentrés qui sont ses ligues régionales et ses comités départementaux ainsi que sur ses entités affiliées.

Elle s'appuie, également, sur les sites de pratique (permanents ou non) gérés par ses entités affiliées ou par des entités privées.

La mise en œuvre des activités proposées par la FFM, ses organes déconcentrés et/ou ses entités affiliées, est effectuée par des membres bénévoles ou salariés, des officiels attitrés pour l'organisation de compétitions ou de séances d'entraînement ou stage et des professionnels (entraîneurs, éducateurs...) assurant l'encadrement des activités physiques et sportives conformément au Code du sport.

## **A - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec le plan comptable général et n° 2018-06 du 5 décembre 2018 de l'ANC n° 2014-03 et 2018-06 et suivants. Ce dernier étant d'application pour la première fois au 01/01/2020, nous vous indiquons qu'aucun impact de présentation au niveau du bilan n'a eu lieu par rapport à 2019 excepté l'estimation de la contribution bénévole présentée ci-dessous.

Au niveau du compte de résultat :

- Les ventes de produits et de marchandises ont été regroupées sous l'intitulé ventes de biens
- Les reprises de provisions et transferts de charges ont été regroupés sous la même rubrique « reprises de provision, amortissements et transferts de charges »
- Les dotations aux amortissements et provisions ont été mises sur deux lignes distinctes :
  - o Une pour les dotations aux amortissements
  - o Une pour les dotations aux provisions.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- évaluation aux coûts historiques
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

### Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent, essentiellement, aux logiciels et licences d'utilisations de logiciels. Les amortissements pour dépréciation, sont calculés en général selon le plan suivant :

- Logiciels et licences : durée de 3 à 5 ans, mode linéaire.

### Immobilisations Corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat + frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée des amortissements retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements pour dépréciation, sont calculés en général selon le plan suivant :

- Immeubles, constructions : durée de 10 à 50 ans, mode linéaire,
- Installations et agencements divers : durée de 3 à 25 ans, mode linéaire,
- Matériel : durée de 3 à 10 ans, mode linéaire,
- Mobilier : durée de 5 ans à 10 ans, mode linéaire,

CECAUDIT INTERNATIONAL  
SAS au capital de 550.000 €  
Espace Descartes  
16 Rue Albert Einstein  
77420 CHAMPS SUR MARNE  
Tél : 01.64.68.54.54  
R.C.S Meaux B 332 750 546

### Immobilisations Financières

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Stocks

Les stocks sont composés de marchandises.

Les marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du FIFO (premier entré, premier sorti)

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placements

Les valeurs mobilières font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation calculée par catégorie de titres, afin de ramener leur valeur nette comptable au cours de clôture ou à leur valeur liquidative. Conformément au principe de prudence, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées au compte de résultats.

Subventions d'investissement

La Fédération comptabilise au compte 131 les subventions d'équipement qu'elles demandent auprès de l'Etat (Ministère des Sports, Agence Nationale du Sport). Un compte est ouvert par acquisition.

Ces circuits comportant du bâti et du non bâti, les subventions d'équipement sont également décomposées au regard de la règle adoptée pour chaque immobilisation. Si le composant de l'immobilisation est amortissable, la part de la subvention affectée à cet élément est échelonnée sur la durée de son amortissement.

Les fractions annuelles des subventions d'équipement affectées aux composants amortissables d'un bien sont affectées à la clôture de l'exercice ou à la date de sortie du composant ou du bien au compte de résultats selon les modalités de l'article 312-1 du PCG.

La quote-part rapportée au résultat 2020 s'élève à 4 247.80 €.

Provision pour retraite

La Fédération comptabilise la provision pour indemnités de fin de carrière.

La Fédération a réalisé une évaluation actuarielle de ses engagements, selon la méthode prospective, afin de déterminer le montant de la provision maximum à verser. Sur la base des éléments disponibles au 31 décembre 2020, l'estimation s'élève à 282 676 € (charges sociales comprises). (*Se reporter à la page N*).

Provisions pour risques et litiges

Une provision comptabilise au bilan lorsque la Fédération a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources non représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. A fin 2020, il a été constitué une provision de 110 000 €.

Par ailleurs, dans le cadre des acquisitions de circuits de pratique, la FFM provisionne un montant pour les grosses réparations envisagées sur les bâtis et les non-bâtis. A fin 2019, la provision était de 99 000 € et sans changement à la clôture 2020. Par ailleurs, l'immeuble du siège social de la FFM va être ravalé en 2021. A cet effet, compte-tenu qu'il n'a pas été créé de composant immobilisable à cet effet, une provision d'un montant de 225 000 € a été portée aux comptes 2020. Le montant total de cette rénovation est estimé à 250 000 €.

Méthode de comptabilisation et d'évaluation des créances

Compte tenu des faibles risques, les provisions pour créances douteuses sont estimées individuellement en fonction des informations en notre possession au moment de la clôture. A fin 2020, ces provisions sont de 13 534 €.

CECAUDIT INTERNATIONAL  
SAS au capital de 550.000 €  
Espace Descartes  
16 Rue Albert Einstein  
77420 CHAMPS SUR MARNE  
Tél : 01.64.68.54.54  
R.C.S Meaux B 332 750 546

## **B – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS**

- Au cours de l'exercice, le gouvernement Français a édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19. La FFM a adapté, tout au long de l'année 2020, son activité avec ses organes déconcentrés et ses motoclubs affiliés, pour préserver au mieux l'accès à la pratique motocycliste en direction de ses licenciés. Par ailleurs, pour préserver la santé de ses élus, de ses bénévoles et de ses collaborateurs, la FFM a pris des mesures en ce sens ; protocoles sanitaires, réunions à distance, télétravail.

Également, la FFM a eu recours à l'activité partielle pour son personnel ainsi que, partiellement, aux dispositifs d'accompagnement prévus par l'Etat et qui se sont traduits dans les comptes.

Au niveau du résultat, la pandémie a entraîné les conséquences suivantes :

- ralentissement de l'activité en matière de prises de licences et titre de participation (82688 en 2020 pour 96880 en 2019) se traduisant par un recul des produits rattachés de 1 729 000 €,
- ralentissement de l'activité en matière d'organisation de compétitions (260 en 2020 pour 886 en 2019) se traduisant par un recul des produits rattachés de 2 605 000 €,
- maintien de la subvention du Ministère des Sports indépendamment des budgets réellement engagés, notamment pour la conduite de la filière du Haut Niveau, pour 844 980 €,
- perception d'indemnisation de chômage partiel pour 143 350 €,
- annulation de charges sociales URSSAF pour 126 150 €,
- annulation de charges proportionnelles à la diminution de produits précités et de charges de fonctionnement de l'ordre de 4 580 000 €, hors charges du personnel.

La FFM estime que la pandémie n'a pas engendré, à la clôture de l'exercice, d'incertitudes significatives telles que la capacité de la FFM à poursuivre son exploitation soit remise en cause.

- L'Assemblée Générale Ordinaire, du 9 octobre 2020, a décidé de porter, lors de l'adoption des résolutions de l'affectation du résultat 2019, d'une part sa première réserve financière dédiée au fonds d'aide aux organisations de 1 600 000.00 € à 1 800 000.00 € et d'autre part sa seconde réserve financière dédiée à la constitution d'un fonds de garanties assurantielles de 1 100 000.00 € à 1 300 000.00 €.

- La FFM a acquis deux nouveaux circuits de pratique (Bolquère – 66, Cornillon - 30) et des parcelles complémentaires pour les circuits de Berchères les Pierres (28) et de Montlouis (37), pour une valeur de 61 587 €. Au 31 décembre 2020, la FFM est propriétaire de 14 terrains de pratique pour une valeur historique de 1 654 230 €.

- La FFM a décidé de porter l'aide fédérale aux motoclubs organisateurs par manifestation de 1 600 à 1 650 €.

- Le Comité Directeur de la FFM, lors de sa séance du 12 novembre 2020, a décidé la mise en place d'un plan de relance au bénéfice de ses motoclubs pour la saison 2021 et d'acter dans les comptes 2020, la prise en charge d'une partie de ce plan de relance à hauteur de 800 000 €.

CECAUDIT INTERNATIONAL  
SAS au capital de 550.000 €  
Espace Descartes  
16 Rue Albert Einstein  
77420 CHAMPS SUR MARNE  
Tél : 01.64.68.54.54  
R.C.S Meaux B 332 750 546



- C - NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN – *PAGES J à O*

Page L : Actif immobilisé - valeur Brute  
Page M : Actif immobilisé - amortissements  
Page N : Etat des échéances  
Page O : Etat des provisions  
Page P : Etat des comptes rattachés  
Page P : Mouvement des fonds associatifs  
Page Q : Divers

CECAUDIT INTERNATIONAL  
SAS au capital de 550.000 €  
Espace Descartes  
16 Rue Albert Einstein  
77420 CHAMPS SUR MARNE  
Tél : 01.64.66.54.54  
R.C.S Meaux B 332 750 546

## Etat des immobilisations - Valeur Brute (En euros)

BILAN ACTIF	VALEUR BRUTE	AU	ACQUIS.	SORTIES	IMMO.	COMPTE A	AU
ACTIF IMMOBILISE		01/01/2020			EN COURS	COMPTE	31/12/2020
	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
20500000	Concessions, Brevets Logiciels	202 685	1 020			8 400	212 105
20520000	Sites Internet/Intranet FFM	235 813	15 510			63 408	314 731
20530000	Applicatif Licences	121 443					121 443
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		<b>559 941</b>	<b>16 530</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>71 808</b>	<b>648 279</b>
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	<b>Terrains</b>						
21100000	Circuits de pratique	794 153	51 587				845 740
	<b>Total terrains</b>	<b>794 153</b>	<b>51 587</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>845 740</b>
	<b>Constructions</b>						
21310000	Immeuble 74 av Parmentier - 75011 PARIS	817 394					817 394
21311000	Immeuble 71 av Parmentier - 75011 PARIS	242 000					242 000
21320000	Circuits de pratiques	798 490	10 000				808 490
2135/600	Agencements Aménagements Instal. Propriétés	1 439 633				42 132	1 481 765
	<b>Total constructions</b>	<b>3 297 517</b>	<b>10 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>42 132</b>	<b>3 349 649</b>
	<b>Installations techn. mat. et outillage</b>						
21520000	Matériel Technique	148 138					148 138
21540000	Barrières sécurité circuit	133 495					133 495
21550000	Matériel Chronométrage	349 757	8 404			81 762	439 923
	<b>Total install. techn. mat. et outill.</b>	<b>631 390</b>	<b>8 404</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>81 762</b>	<b>721 556</b>
	<b>Autres immobilisations corporelles</b>						
21820000	Matériel Transport	1 132 116	74 791	84 821			1 122 086
21830000	Matériel Bureau	13 451	1 189				14 640
21831000	Matériel Informatique	216 428	36 558				252 986
21832000	Matériel Expositions et Salons	86 948	18 120				105 068
21832100	Matériel structure gonflable	4 479					4 479
21834000	Matériel France-Moto	12 040					12 040
21835000	Matériel de télécommunication	53 056	1 279	2 484			51 851
21839000	Matériel divers	34 805					34 805
21840000	Mobilier Bureau	48 437					48 437
21850000	Matériel Médical	10 457					10 457
21860000	Matériel Epreuves	216 311	5 309				221 620
21860050	Matériel Contrôle technique	35 357					35 357
21861000	Vélos électriques	14 479		2 413			12 066
21873000	Motos compétition filière HN Enduro	8 320		8 320			0
21874000	Motos compétition filière HN TRIAL	4 940	4 284	4 940			4 284
21875000	Motos Electriques équipes de Motoball	26 040					26 040
	<b>Total autres immo. corporelles</b>	<b>1 917 663</b>	<b>141 530</b>	<b>102 978</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 956 215</b>
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>6 640 722</b>	<b>211 521</b>	<b>102 978</b>	<b>0</b>	<b>123 894</b>	<b>6 873 159</b>
	<b>Immobilisations en cours</b>						
23100000	Immo. corporelles en cours	169 978	18 904			-187 852	1 030
23200000	Immo. incorporelles en cours	9 900				-9 900	0
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS EN COURS</b>		<b>179 878</b>	<b>18 904</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-197 752</b>	<b>1 030</b>
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS - VALEURS BRUTES</b>		<b>7 380 541</b>	<b>246 955</b>	<b>102 978</b>	<b>0</b>	<b>-2 050</b>	<b>7 522 468</b>
	<b>Immobilisations financières</b>						
26100000	Titres de participation Bred Banque Populaire	225 558	3 574				229 132
27410000	Solendi - Participation construction	132 474					132 474
27480000	Autres prêts	51 290	23 000	6 540			67 750
27500000	Prêts et Cautionnements	250					250
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>409 573</b>	<b>26 574</b>	<b>6 540</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>429 607</b>

CECAUDIT INTERNATIONAL  
SAS au capital de 550.000 €  
Espace Descartes  
16 Rue Albert Einstein  
77420 CHAMPS SUR MARNE  
Tél : 01.64.68.54.54  
R.C.S Meaux B 332 750 546

## Etat des immobilisations – Amortissements - Valeur Brute (En euros)

BILAN ACTIF ACTIF IMMOBILISE	AMORTISSEMENTS OU PROVISIONS SUR	AU 01/01/2020	DOTATIONS	SORTIES	COMPTE A COMPTE	AU 31/12/2020
	<b>Immobilisations incorporelles</b>					
28050000	Concessions Brevets	192 283	8 118			200 401
28052000	Sites Internet/Intranet	142 674	29 770			172 445
28053000	Applicatif Licences	75 683	24 080			99 763
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		<b>410 640</b>	<b>61 968</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>472 608</b>
	<b>Immobilisations corporelles</b>					
	<b>Constructions</b>					
28131000	Immeuble 74 av Parmentier - 75011 PARIS	553200	20 980			574 180
28131100	Immeuble 71 av Parmentier - 75011 PARIS	32057	12 100			44 157
28132000	Circuits de pratique	192525	49 263			241 789
28135/60	Agencements Aménagements Instal. Parmentier	613341	93 844			707 185
	<b>Total constructions</b>	<b>1 391 123</b>	<b>176 188</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 567 311</b>
	<b>Installations techn. mat. et outillage</b>					
28152000	Matériel Technique	68 477	11 509			79 986
28154000	Barrières sécurité circuit	57 611	26 699			84 310
28155000	Matériel Chronométrage	251 190	70 302			321 492
	<b>Total install. Techn. mat. et outillage</b>	<b>377 279</b>	<b>108 510</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>485 789</b>
	<b>Autres immobilisations corporelles</b>					
28182000	Matériel Transport	589 588	170 901	75 409		685 080
28183000	Matériel Bureau	13 451	248			13 699
28183100	Matériel Informatique	180 409	26 249			206 657
28183200	Matériel Expositions et Salons	71 750	6 118			77 868
28183210	Matériel structure gonflable	4 367	112			4 479
28183400	Matériel France-Moto	12 040				12 040
28183500	Matériel de télécommunication	24 709	8 058	1 558		31 210
28183900	Matériel divers	21 384	6 797			28 181
28184000	Mobilier Bureau	33 278	3 741			37 020
28185000	Matériel Médical	10 457				10 457
28186000	Matériel Epreuves	188 692	11 967			200 660
28186005	Matériel Contrôle technique	35 357				35 357
28186100	Vélos électriques	1 283	4 423	615		5 091
28187300	Motos compétition filière HN Enduro	7 499	821	8 320		0
28187400	Motos compétition filière HN TRIAL	2 463	4 289	4 933		1 819
28187500	Motos Electriques équipes de Motoball	26 040				26 040
	<b>Total autres immo. corporelles</b>	<b>1 222 768</b>	<b>243 723</b>	<b>90 834</b>	<b>0</b>	<b>1 375 657</b>
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS - IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>2 991 170</b>	<b>528 421</b>	<b>90 834</b>	<b>0</b>	<b>3 428 756</b>
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS - IMMOBILISATIONS</b>		<b>3 401 809</b>	<b>590 389</b>	<b>90 834</b>	<b>0</b>	<b>3 901 364</b>

CECAUDIT INTERNATIONAL  
SAS au capital de 550.000 €  
Espace Descartes  
16 Rue Albert Einstein  
77420 CHAMPS SUR MARNE  
Tél : 01.64.68.54.54  
R.C.S Meaux B 332 750 546

## Etat des échéances (En euros)

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES	Montant Brut 2020	Montant Brut 2019	Ecart 2020/2019	Ecart %	2021 au plus	2022 A plus d'un an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>						
Participation Bred Banque Populaire	229 132	225 558	3 574	1,58%		229 132
Prêts structures FFM	57 750	41 290	16 460		57 750	
Prêts construction Solendi	132 474	132 474	0	0,00%		132 474
Autres prêts / cautions	10 250	10 250	0	0,00%	10 250	
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks Matières, fournitures	120 545	183 559	-63 014	-34,33%	120 545	
Structures et Adhérents FFM	162 478	297 081	-134 603	-45,31%	162 478	
Clients, Partenaires et comptes rattachés	544 645	611 037	-66 392	-10,87%	544 645	
Clients Douteux (Clubs, FM, Autres)	7 200	7 200	0	0,00%	7 200	
Produits à recevoir	19 940	11 235	8 706	77,49%	19 940	
Créances Fiscales,Sociales et Diverses	85 899	46 892	39 007	83,18%	85 899	
<b>AUTRES</b>						
Charges Constatées d'Avance	404 307	507 025	-102 719	-20,26%	404 307	
<b>TOTAUX</b>	<b>1 774 621</b>	<b>2 073 603</b>	<b>-298 982</b>	<b>-14,42</b>	<b>1 413 014</b>	<b>361 606</b>

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES	Montant Brut 2020	Montant Brut 2019	Ecart 2020/2019	Ecart %	2021 au plus	2022 A plus d'un an
<b>DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDITS</b>						
Emprunts Crédit Lyonnais	20 574	102 258	-81 683	-79,88%	20 574	
Emprunts Crédit du Nord	121 999	202 372	-80 373	-39,72%	81 139	40 859
<b>DETTES DE FONCTIONNEMENT ET DIVERSES</b>						
Structures et Adhérents FFM	2 964 943	3 219 071	-254 128	-7,89%	2 964 943	
<i>dont Avances Calendrier, Licences, Cotisations n+1</i>	2 287 550	2 828 587	-541 037	-19,13%	2 287 550	
Fournisseurs, Prestataires et comptes rattachés	310 570	682 077	-371 507	-54,47%	310 570	
Charges à payer	1 731 598	993 154	738 444	74,35%	1 731 598	
Créances Fiscales,Sociales et Diverses	137 488	220 860	-83 373	-37,75%	137 488	
<b>AUTRES</b>						
Produits Constatées d'Avance	268 087	193 982	74 105	38,20%	268 087	
<b>TOTAUX</b>	<b>5 555 258</b>	<b>5 613 774</b>	<b>-599 552</b>	<b>-10,68</b>	<b>5 514 399</b>	<b>40 859</b>

CECAUDIT INTERNATIONAL  
SAS au capital de 550.000 €  
Espace Descartes  
16 Rue Albert Einstein  
77420 CHAMPS SUR MARNE  
Tél : 01.64.68.54.54  
R.C.S Meaux B 332 750 546

### Etat des provisions (En euros)

Actif – Provision pour dépréciation des créances douteuses et assimilées

BILAN ACTIF	PROVISION POUR DEPRÉCIATION DES CREANCES ET ASSIMILÉES	AU 01/01/2020	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31/12/2020
29748000	Autres prêts	10 000			10 000
49100000	Clubs, Adhérents et Partenaires	18 000	6 132	10 598	13 534
59080000	Titres de placements	0	13 320		13 320
	<b>Total €</b>	<b>28 000</b>	<b>19 452</b>	<b>10 598</b>	<b>36 854</b>

Passif - Risques et Charges

BILAN PASSIF	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	AU 01/01/2020	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31/12/2020
15180000	Provision pour risques juridiques	0	110000		110 000
15380000	Provision pour les indemnités de fin de carrière	295 280		12 604	282 676
15720000	Provision pour gros entretiens sur les bâtis des Circuits de pratique FFM et siège FFM	99 000	225000		324 000
	<b>TOTAL €</b>	<b>394 280</b>	<b>335 000</b>	<b>12 604</b>	<b>716 676</b>

Hypothèses du calcul de la provision pour les indemnités de fin de carrière

Hypothèses	2020	2019
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Mouvement du personnel	L'IFC se calcule à compter de la 2ème année du salarié au sein de l'entreprise. Compte-tenu de l'âge moyen d'entrée dans le salariat d'une part, de l'augmentation du nombre de trimestres à acquérir pour une pension veillesse à taux plein d'autre part, l'indice "age de départ" a été mis raisonnablement à 65 ans. De plus, compte-tenu de spécificité du secteur d'activité et des métiers techniques afférents, nous considérons que le turnover pour un même poste à partir de 45 ans jusqu'à l'âge légal de départ à la retraite est inexistant.	L'IFC se calcule à compter de la 2ème année du salarié au sein de l'entreprise. Compte-tenu de l'âge moyen d'entrée dans le salariat d'une part, de l'augmentation du nombre de trimestres à acquérir pour une pension veillesse à taux plein d'autre part, l'indice "age de départ" a été mis raisonnablement à 65 ans. De plus, compte-tenu de spécificité du secteur d'activité et des métiers techniques afférents, nous considérons que le turnover pour un même poste à partir de 45 ans jusqu'à l'âge légal de départ à la retraite est inexistant.
Taux d'actualisation	1%	1%
Table de mortalité	Table Insee 2017-2018 Circulaire AGIRC-ARRCO 2014-04-DF	Table Insee 2017-2018 Circulaire AGIRC-ARRCO 2014-04-DF

CECAUDIT INTERNATIONAL  
SAS au capital de 550.000 €  
Espace Descartes  
16 Rue Albert Einstein  
77420 CHAMPS SUR MARNE  
Tél : 01.64.68.54.54  
R.C.S Meaux B 332 750 546

## Etat des comptes – (En euros)

### Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont constitués de produits d'exploitation pour 29 518 €, et concernent les postes suivants:

- Fournisseurs et autres avoirs : 11 477 €
- Créances fiscales et sociales : Indemnités journalières sécurité sociale 1 764 €
- Produits à recevoir : 12 210 € (Redevance occupation Circuit Carole 2 313 €, Intérêt légaux avance AGCC 3 519 €, Droits licences 1 manifestation 6020 €, Divers 178 €)
- Produits financiers à recevoir : 5 967 €

### Charges à payer

Les charges à payer représentent un total de 1 760 763 €, et concernent les postes suivants :

- Fournisseurs et comptes rattachés : 5 614 €
- Clients avoir à établir : 23 551 €
- Dettes fiscales et sociales : 258 206 €
- Charges à payer : 1 473 392 €

### Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avances d'un montant de 268 087 € sont constitués des éléments suivants :

- Partenariat Filière Vitesse de Haut Niveau : 116 182 €
- Partenariat général et Championnats de France 2020 : 107 524 €
- Agence Nationale du Sport, avance sur projets 2021 : 44 381 €

### Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avances d'un montant de 404 307 € sont constituées de :

- Contrats de maintenance, d'abonnement, de location, achats de matières et de produits ... pour un montant de 54 608 €
- Aides aux pilotes pour la saison 2021 pour un montant de 6 000 €
- Droits d'organisations, de licences, aides et soutiens aux ligues régionales de la FFM, ... pour l'exploitation de la saison sportive 2021 pour un montant de 343 669 €

### Etat des mouvements des fonds propres

Postes		au 31.12.2019	Affectation du Résultat	Augmentation	au 31.12.2020
10200000	Fonds propres	4 164			4 164
10688100	Réserves - Fonds Aide organisateur	1 600 000	200 000		1 800 000
10688200	Réserves - Fonds Garanties Assurantielles	1 100 000	200 000		1 300 000
11000000	Report à nouveau	2 766 661	35 512		2 802 173
12000000	Résultat	435 512	-435 512	250 037	250 037
<b>TOTAL</b>	<b>€</b>	<b>5 906 337</b>	<b>0</b>	<b>250 037</b>	<b>6 156 374</b>

### Divers

#### Poste structures et adhérents FFM (Passif)

Ce poste est constitué principalement des droits fédéraux encaissés au titre des licences d'adhérents, affiliations de motoclubs et engagements sur les championnats de France de l'année 2021 pour un montant de 2 287 550 €.

CECAUDIT INTERNATIONAL  
SAS au capital de 550.000 €  
Espace Descartes  
16 Rue Albert Einstein  
77420 CHAMPS SUR MARNE  
Tél : 01 64 68 54 54

**D - NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTATS – PAGES R à S**

Page R Ressources propres  
Page R Honoraires du Commissaires aux comptes  
Page S Résultat financier  
Page S Résultat exceptionnel

CECAUDIT INTERNATIONAL  
SAS au capital de 550.000 €  
Espace Descartes  
16 Rue Albert Einstein  
77420 CHAMPS SUR MARNE  
Tél : 01.64.68.54.54  
R.C.S Meaux B 332 750 546

## RESSOURCES PROPRES

EXTRAIT DU COMPTE DE RESULTATS EN EUROS	Exerc. 31/12/2020	
	DETAIL	CUMUL
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<i>Cotisations, redevances et droits</i>		<b>14 163 590</b>
Adhérents - Licences et autres titres annuels	10 406 130	
Adhérents - Licences et autres titres 1 manifestation	487 470	
Adhérents - Pass-Circuits	535 643	
Adhérents - CASM et Guidons	27 940	
Moto-clubs - Affiliations	1 163 850	
Organisateurs - Manifestations sportives	283 895	
Pratiquants - Engagements	1 119 622	
Pratiquants - Locations transpondeurs	84 545	
Autres droits	54 496	
<i>Ventes de prestations</i>		<b>557 074</b>
Partenariats et Insertions Publicitaires	293 160	
Forfait Chronométrages et Officiels	226 616	
Homologation	6 588	
Formation	30 710	
<i>Ventes de biens</i>		<b>42 211</b>
Supports éducatifs	40	
Motocyclettes	4 500	
Autres marchandises et fournitures	37 671	
<i>Autres produits</i>		<b>104 662</b>
Autres	104 662	
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>14 867 537</b>

## Honoraires du Commissaire-aux-comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat est de 37 597 € au titre du contrôle légal des comptes.

CECAUDIT INTERNATIONAL  
SAS au capital de 550.000 €  
Espace Descartes  
16 Rue Albert Einstein  
77420 CHAMPS SUR MARNE  
Tél : 01.64.68.54.54  
R.C.S Meaux B 332 750 546



**Résultat financier**

Le résultat financier est composé de :

- En produit, d'intérêts sur comptes courants, livrets et placements pour 22 680 €
- En charge, d'intérêts des comptes courants bancaires pour 7 522 €, d'intérêts sur emprunts pour 1 825 €, dépréciation de VMP pour 13 320 €.

**Résultat exceptionnel**

Sur Exercices antérieurs

Les régularisations sur exercices antérieurs ont un impact négatif de 6 146 € constatés en exceptionnel :

- Produits 10 954 €
- Charges (17 100 €)

Sur Opérations de Gestion

Les ajustements de comptes de tiers et sociaux sur l'exercice ont un impact positif de 4 496 €. Les quotes-parts des subventions d'investissements virées au compte de résultat sont comptabilisés en opérations exceptionnelles courantes pour un montant 4 248 €.

- Produits 4 506 €
- Charges (8 €)

Sur Immobilisation cédées

L'impact des immobilisations cédées est positif de 38 190 € constatés en exceptionnel :

- Produits 50 333 €
- Charges (12 143 €)

**E – INFORMATIONS DIVERSES****Engagements hors bilan**

L'emprunt contracté auprès du Crédit Lyonnais de 400 000 €, pour lequel le capital restant dû au 31 décembre 2020 s'élève à 20 574 €, fait l'objet d'un nantissement d'un placement effectué auprès de cette banque.

**Ventilation de l'effectif moyen au cours de l'exercice**

L'effectif équivalent temps plein (ETP) des salariés de la FFM au cours de l'exercice a été de 37.59 personnes dont 2 cadres dirigeants, dont 2 apprentis, dont 14.78 cadres et 18.81 non cadres.

**Rémunération des dirigeants fédéraux**

L'indemnisation de l'ancien Président s'élève à 78 054 € brut et du nouveau Président à 26 471 € brut sur l'exercice 2020. Cette indemnisation est prévue par l'article 26 des statuts de la FFM mis à jour le 04/11/2018.

**Rémunération des salariés**

Le total des trois plus hautes rémunérations brutes, versées au cours de l'exercice 2020, est de 250 133 €.

**Contributions volontaires**

Pour répondre à la nouvelle obligation comptable (cf règlement ANC 2018-06), la FFM a mis en place un décompte du temps passé par ses élus et ses bénévoles.

Il a été retenu :

- le temps consacré aux différentes réunions des instances nationales : à raison de 7h par jour de présence à ces réunions, nous avons dénombré 2874 heures valorisées à 10.44€ smic horaire chargé après abattement soit un total de 30 000 € ;

- le temps consacré à l'encadrement des manifestations en qualité d'officiels désignés (directeurs de courses, adjoints, commissaires sportifs, techniques et chronométrateurs et délégués) : nous avons dénombrés 10536 heures (présence moyenne de 15 heures sur deux jours, 700 désignations effectives, soit un total de à 110 000 €.

**Evénements post-clôture**

Les états financiers de la FFM ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

L'épidémie du Covid-19 étant toujours en cours à la date d'arrêté des comptes annuels, la FFM ne peut en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir. Cependant la FFM estime que la pandémie n'engendre pas à l'heure actuelle d'incertitudes significatives telles que la capacité de la FFM à poursuivre son exploitation soit remise en cause.

La FFM a continué de bénéficier des mesures proposées par l'Etat, principalement le prolongement du dispositif de chômage partiel jusqu'à fin juin 2021.

CECAUDIT INTERNATIONAL  
SAS au capital de 550.000 €  
Espace Descartes  
16 Rue Albert Einstein  
77420 CHAMPS SUR MARNE  
Tél : 01.64.68.54.54  
R.C.S Meaux B 332 750 546

**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE**

inscrite au tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

membre de la Compagnie Régionale de Paris

## **FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME**

**74 Avenue Parmentier**

**75011 PARIS**

### **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Réunion de l'assemblée générale relative à l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2020**

**V. DOMON, C. FONTAINE-SEKALSKI**  
**Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes**

ESPACE DESCARTES - 16 RUE ALBERT EINSTEIN  
77420 CHAMPS-SUR-MARNE  
**TÉL. + 33 (0)1 64 68 54 54 - FAX + 33 (0)1 64 68 64 65**

**E-mail : [mail@cecaudit.net](mailto:mail@cecaudit.net)**

**Site : [www.cecaudit.net](http://www.cecaudit.net)**

**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE**

inscrite au tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

membre de la Compagnie Régionale de Paris

## **FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME**

**74 Avenue Parmentier**

**75011 PARIS**

### **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

#### **Réunion de l'assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020**

A l'Assemblée Générale de la FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Fédération Française de Motocyclisme, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par votre assemblée générale.

**V. DOMON, C. FONTAINE-SEKALSKI**  
**Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes**

ESPACE DESCARTES - 16 RUE ALBERT EINSTEIN  
77420 CHAMPS-SUR-MARNE  
TÉL. + 33 (0)1 64 68 54 54 - FAX + 33 (0)1 64 68 64 65

**E-mail : [mail@cecaudit.net](mailto:mail@cecaudit.net)**

**Site : [www.cecaudit.net](http://www.cecaudit.net)**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

### ***Conventions passées au cours de l'exercice écoulé***

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

## **CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

### ***Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé***

Conformément aux dispositions statutaires de votre Association, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec l'Association de Gestion du Circuit Carole (AGCC).

Personnes concernées : M. Bolle Président de la FFM et de l'AGCC  
M. Poirier Directeur général de la FFM et secrétaire de l'AGCC

### **Convention de trésorerie**

Une convention de trésorerie a été signée entre votre Fédération et l'Association de Gestion du Circuit Carole, en date du 15 novembre 2012. La rémunération prévue par cette convention est le taux d'intérêt légal.

Le solde de l'avance de trésorerie faite à l'Association de gestion du Circuit Carole s'élève à 163 470 € au 31/12/2020.

Les intérêts reçus au titre de cette convention sont de 2 794 euros pour l'exercice 2020.

### Convention de gestion et d'exploitation d'un équipement sportif

La Fédération Française de Motocyclisme a confié à l'Association de Gestion du Circuit Carole l'exploitation du circuit Carole. La convention du 8 décembre 2016 prévoit une redevance annuelle fixe d'un montant de 70 000 euros.

Le montant enregistré en produits au titre de cette convention s'élève à 35.000 € sur l'exercice en raison de la remise effectuée par la Fédération en raison de la crise sanitaire mondiale.

Cette remise exceptionnelle n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable.

La rémunération de la FFM par l'AGCC est néanmoins actée dans son principe.

### **REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS**

---

L'indemnisation des deux Présidents s'élèvent à 104.525 € brut sur l'exercice 2020.

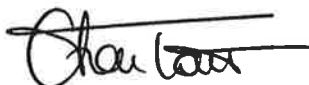
Cette indemnisation est prévue par l'article 26 de vos statuts mis à jour le 04 novembre 2018.

L'actualisation de son montant a été examinée par votre Comité directeur du 05 mars 2011, qui a établi le principe que l'indemnisation du Président serait révisée annuellement selon le coût de la vie (indice INSEE) et qu'il bénéficierait par ailleurs des avantages sociaux accordés aux collaborateurs de la FFM.

Fait à Champs sur Marne

Le 21 juin 2021

CECAUDIT INTERNATIONAL  
Commissaire aux Comptes



Caroline FONTAINE-SEKALSKI